



**FORMULAIRE
DEMANDE DE PERMIS /
DÉMOLITION OU DÉPLACEMENT
D'UNE CONSTRUCTION**

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2
Téléphone : 514-457-5500
Télécopieur : 514-457-6087
Courriel : info@sadb.qc.ca

Date de la demande	
Adresse des travaux	

PROPRIÉTAIRE	
Nom du propriétaire ou mandataire autorisé	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	

ENTREPRENEUR	
Nom du responsable de projet	
Nom de la compagnie	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro RBQ	

TRAVAUX	
Date prévue de début des travaux	
Date prévue de fin des travaux	
Coût	

RAISON DE LA DÉMOLITION/ DÉPLACEMENT

DÉTAILS	
Type de bâtiment à démolir ou déplacer	<input type="checkbox"/> Bâtiment principal <input type="checkbox"/> Bâtiment accessoire <input type="checkbox"/> Démolition complète <input type="checkbox"/> Démolition partielle (indiquez le % de superficie de plancher à démolir)
Lieu d'entreposage des débris provenant de la démolition	
Emplacement projeté à la suite du déplacement	

JOINDRE À VOTRE DEMANDE DE DÉPLACEMENT OU POUR UNE DÉMOLITION PARTIELLE sur moins de 25%

- Une copie du certificat de localisation identifiant les bâtiments à démolir;
- Des photographies de toutes les façades du bâtiment à démolir.

JOINDRE À VOTRE DEMANDE POUR LA DÉMOLITION TOTALE sur plus de 25%

- Une copie du certificat de localisation identifiant les bâtiments à démolir;
- Des photographies de toutes les façades du bâtiment à démolir;
- Un document préliminaire de la réutilisation du sol dégagé;
- Un rapport sur l'état de l'immeuble visé par la demande et le niveau de détérioration de sa structure et de son apparence;
- Le coût de la restauration;
- L'intérêt architectural, historique ou patrimonial du bâtiment;
- S'il y a lieu, l'accusée de réception de l'avis de démolition donné aux locataires.

FRAIS

- Le paiement du permis (non remboursable) (des frais de 107 \$ s'ajoutent dans les zones assujetti à un PIIA)
 - o Pour la démolition totale ou partielle d'un bâtiment principal : 206 \$;
 - o Pour la démolition totale ou partielle d'un bâtiment accessoire : 57 \$;
 - o Déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire sur son terrain 108 \$;
 - o Déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire devant emprunter la voie publique 273 \$, et 134 \$/h pour l'agent de la circulation lors du déplacement;
- Le paiement du coût de l'étude de la demande par le comité de démolition : 200 \$ non remboursables;
- Le paiement du coût d'affichage (publication) de la demande : 350 \$

Écocentres

ÉCOCENTRE Côte-des-Neiges
6925, chemin de la Côte-des-Neiges
H3S 2B6

ÉCOCENTRE Acadie
1200, boul. Henri-Bourassa Ouest
H3M 3G1

ÉCOCENTRE Rivière-des-Prairies
11400, rue Léopold-Christin
(près du 9255, boul. Henri-Bourassa Est)
H1E 7R3

ÉCOCENTRE LaSalle
7272, rue Saint-Patrick
H8N 2W7

ÉCOCENTRE Eadie
1868, rue Cabot
H4E 4P4
Fermeture permanente le 15 novembre 2015

ÉCOCENTRE La Petite-Patrie
1100, rue des Carrières
H2S 2A8

ÉCOCENTRE Saint-Michel
2475, rue des Regrattiers
(prolongement de la rue D'Iberville,
au nord de Jarry)
H1Z 4N1

HORAIRE D'HIVER*
Du 15 octobre au 14 avril
Du mardi au samedi, de 10 h à 18 h

HORAIRE D'ÉTÉ*
Du 15 avril au 14 octobre
Tous les jours, de 8 h à 18 h

INFORMATION
ville.montreal.qc.ca/ecocentre
514 872-0384 ou 311

* L'horaire habituel s'applique aux jours fériés, à l'exception de la période des fêtes.

LaSalle : 7272, rue St-Patrick H8N 2W7

Eadie : 1868, rue Cabot H4E 4P4

Côte-des-Neiges : 6925, chemin de la Côte-des-Neiges H3S 2B6

Acadie : 1200 boulevard Henri-Bourassa Ouest H3M 3G1

La Petite-Patrie : 1100, rue des Carrières H2S 2A8

Saint-Michel : 2475, rue des Regrattiers (extension de la rue Iberville au nord de Jarry) H1Z 4N1

Rivière-des-Prairies : 11400, rue Léopold-Christin (près du 9255, boulevard Henri-Bourassa Est) H1E 7R3

Déclaration du requérant

Je soussigné, _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : _____ Date : _____